

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 39
Hebdomadaires régionaux de l'Estrie

**Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par
Waste Management Inc.**

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 18 JUIN PROCHAIN

Québec, le 4 juin 2007 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste Management Inc.*, à compter du 18 juin 2007 à 19 heures, au Club de curling de Magog, situé au 561, rue Hatley Ouest à Magog.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Marie-Josée Méthot, de son intention, dès maintenant, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 14 juin 2007**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Marie-Josée Méthot.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à let-magog@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront

diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation », dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'à la **bibliothèque municipale Memphrémagog située au 61, rue Merry Nord à Magog**. Vous pouvez également consulter ces documents dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, au plus tard le 22 septembre 2007.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Catherine Roberge au 418 643-7447 poste 531 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : let-magog@bape.gouv.qc.ca.